



CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance



Public

- De 16 ans à 29 ans ayant trouvé une structure.
- Sans limite d'âge pour les titulaires d'une RQTH.

Prérequis

- Sortie de 3^{ème} ou niveau minimal CAP-BEP.

Modalités et délais d'accès

- Entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.
- Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

Objectifs professionnels

- Se présenter avec succès aux examens du diplôme visé.
- Développer son employabilité dans le domaine professionnel visé : Accompagner le développement du jeune enfant, exercer son activité en accueil collectif, exercer son activité en accueil individuel...

Validation

- Diplôme du Ministère de l'Education Nationale de Niveau 3 : Certificat d'Aptitude Professionnelle en Petite Enfance.
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

Nombre de participants

- 10 à 30 participants.

Dates de la formation

- De Septembre 2022 à Juin 2024.

Durée

- 2 ans.
- 900 heures (en contrat d'Apprentissage).

Lieu de formation

- EIC Formation, 14 rue de l'Alma à Tourcoing. (Métropole Européenne de Lille)

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges à partir des situations professionnelles vécues.
- Rencontres avec des entreprises (gestion de projets).
- Etudes de cas.

Modalités d'évaluation

- Examens officiels ponctuels en fin de formation.
- Examens blancs.

Programme de formation

- Prise en charge de l'enfant.
- Accompagnement éducatif de l'enfant.
- Techniques de services à l'usager.
- Français, Histoire-Géographie.
- Mathématiques.
- Sciences Physiques.

Perspectives post-formation

Poursuite d'études

- Baccalauréat ASSP, SAPAT, concours de la fonction publique.

Débouchés

- Le (La) titulaire du CAP AEPE peut exercer par exemple comme : animateur(rice) petite enfance, aide auxiliaire de puériculture, agent(e) spécialisé(e), aide-éducateur(trice)...

Information complémentaire

Financement de la formation

- Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
- Le montant peut varier selon l'IDCC de l'entreprise.
- Se référer au coût OPCO : Montant de 7000€ pris en charge par les OPCO (Opérateurs de compétences).
- Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».
- Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO. Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap

- L'accueil et l'accès des publics en situation de handicap.
- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

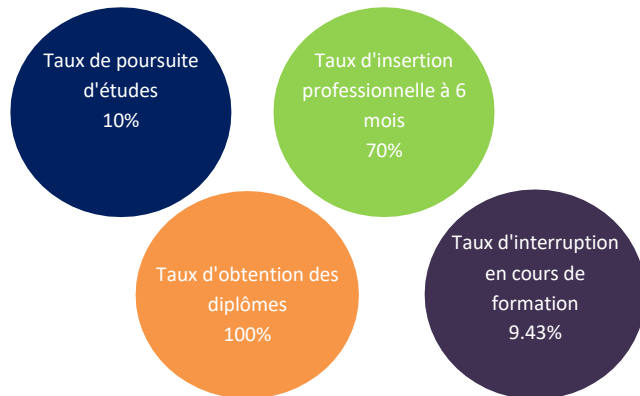
Référente handicap au sein de l'UFA EIC Formation :

Anne-Carole DONDAINE
03.20.76.99.87
acdondaine@eic-tourcoing.fr

**Candidatez
en flashant ce code !**



Taux de la dernière session de formation (2020)



Valeurs ajoutées

Avant la formation

- Notre centre de formation propose un accompagnement personnalisé dès le dépôt du dossier de candidature.
- Aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation.
- Accompagnement à trouver une entreprise pour effectuer son alternance, via nos entreprises partenaires.

Pendant la formation

- Un point écoute est disponible auprès de la responsable pédagogique.
- Suivi et accompagnement durant la durée de la formation.

Contact UFA
conseileicf@eic-tourcoing.fr
03.20.76.99.80

Dossier de candidature sur :
www.eicformation.fr

Coordonnées du Chargé des Relations Entreprises :
Christophe CAPION 06.88.08.01.93